

Au premier trimestre 2019, le nombre de permis de construire délivrés dans les Hauts-de-France diminue de 17,3 % par rapport au premier trimestre 2018 pour atteindre un total de 6 400 logements. Sur les douze derniers mois, l'évolution est également négative, un peu moins de 27 400 logements ont été autorisés en un an, en baisse de 7,9 % par rapport à l'année précédente.

Au premier trimestre 2019, un peu moins de 5 200 logements ont été mis en chantier sur la région, soit une baisse de 11,4 % par rapport au premier trimestre 2018. Sur les douze derniers mois, 23 500 logements ont été mis en chantier, soit un repli de 7,7 % par rapport aux douze mois précédents.

Nombre de logements autorisés et commencés

|                               | Créations des 3 derniers mois |                 |             | Créations des 12 derniers mois |                 |             |
|-------------------------------|-------------------------------|-----------------|-------------|--------------------------------|-----------------|-------------|
|                               | Variation en % (1)            |                 |             | Variation en % (2)             |                 |             |
|                               | Total                         | Hauts-de-France | France*     | Total                          | Hauts-de-France | France*     |
| <b>Autorisés</b>              |                               |                 |             |                                |                 |             |
| <b>Ensemble des logements</b> | <b>6 417</b>                  | <b>-17,3</b>    | <b>-8,9</b> | <b>27 382</b>                  | <b>-7,9</b>     | <b>-8,2</b> |
| individuels purs              | 1 559                         | -24,4           | -6,5        | 6 571                          | -18,0           | -9,6        |
| individuels groupés           | 1 140                         | 0,2             | -14,8       | 4 240                          | 3,1             | -3,0        |
| collectifs et en résidence    | 3 718                         | -18,5           | -9,1        | 16 571                         | -5,9            | -8,5        |
| <b>Commencés</b>              |                               |                 |             |                                |                 |             |
| <b>Ensemble des logements</b> | <b>5 159</b>                  | <b>-11,4</b>    | <b>-7,8</b> | <b>23 465</b>                  | <b>-7,7</b>     | <b>-5,2</b> |
| individuels purs              | 1 555                         | -17,4           | -9,4        | 6 454                          | -12,7           | -8,2        |
| individuels groupés           | 758                           | -18,7           | -6,4        | 3 272                          | -10,6           | -5,0        |
| collectifs et en résidence    | 2 846                         | -5,4            | -7,1        | 13 739                         | -4,3            | -3,7        |

\* Hors Mayotte

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(2) Variation des 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations au 27 mars 2019.

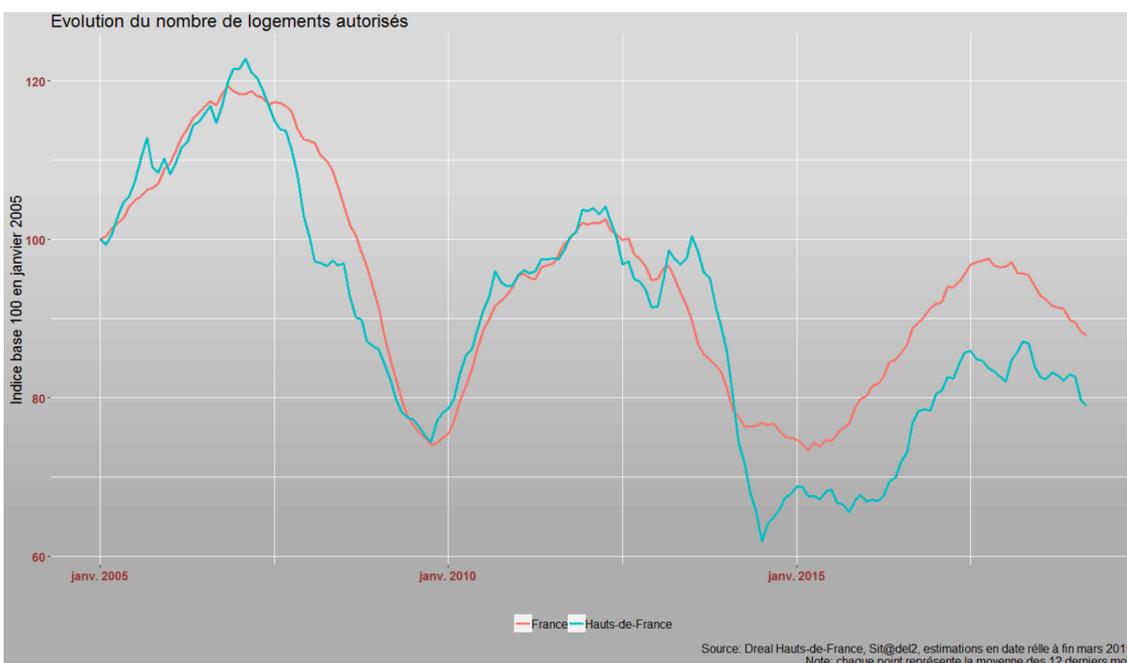
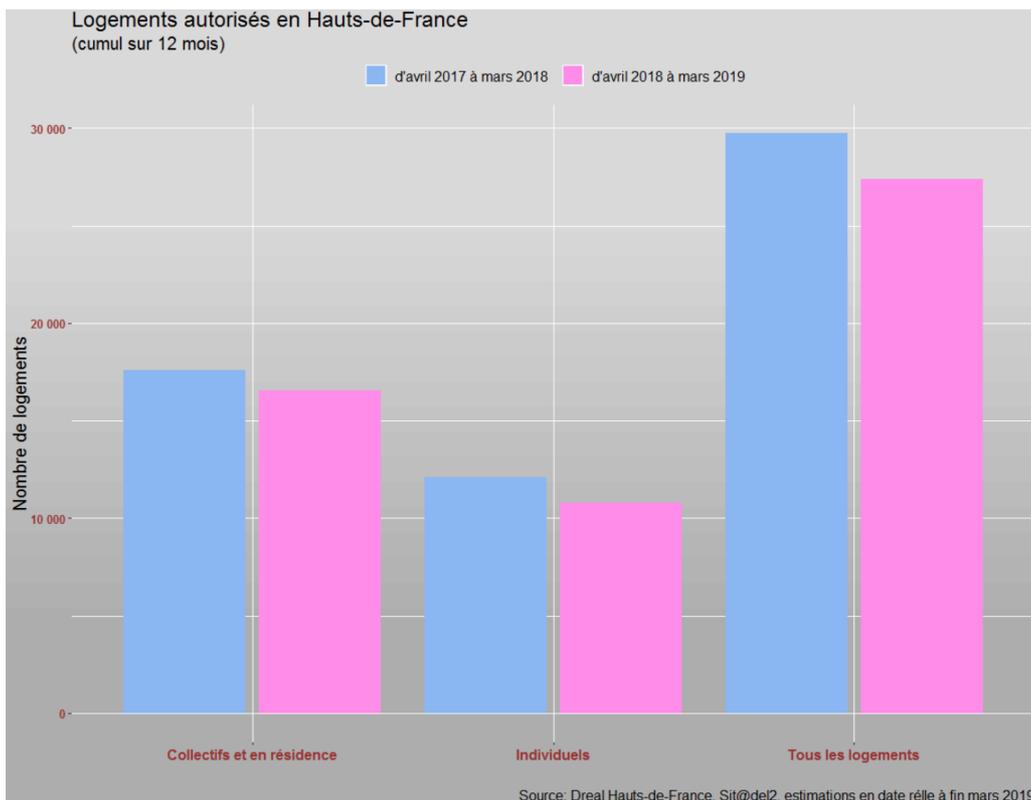


## Les projets de construction de logements ont ralenti en début d'année

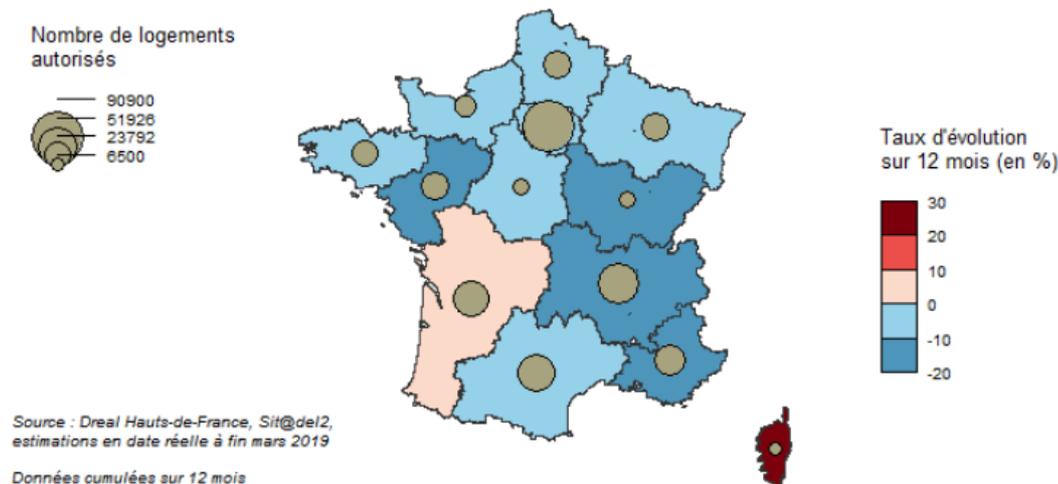
En Hauts-de-France, le nombre de logements autorisés atteint 6 400 unités au premier trimestre 2019, soit une baisse de 17,3 % par rapport au premier trimestre 2018. Les autorisations de logements individuels groupés échappent à la baisse (+0,2 %). Cette légère progression ne compense pas la baisse des autorisations pour les logements individuels purs et les logements collectifs (respectivement -24,4 % et -18,5 %).

Ce recul trimestriel est également perceptible au niveau national. En effet, sur la même période, les autorisations de logements à la construction diminuent de 8,9 % par rapport au premier trimestre 2018. L'individuel groupé se contracte fortement (-14,8 %)

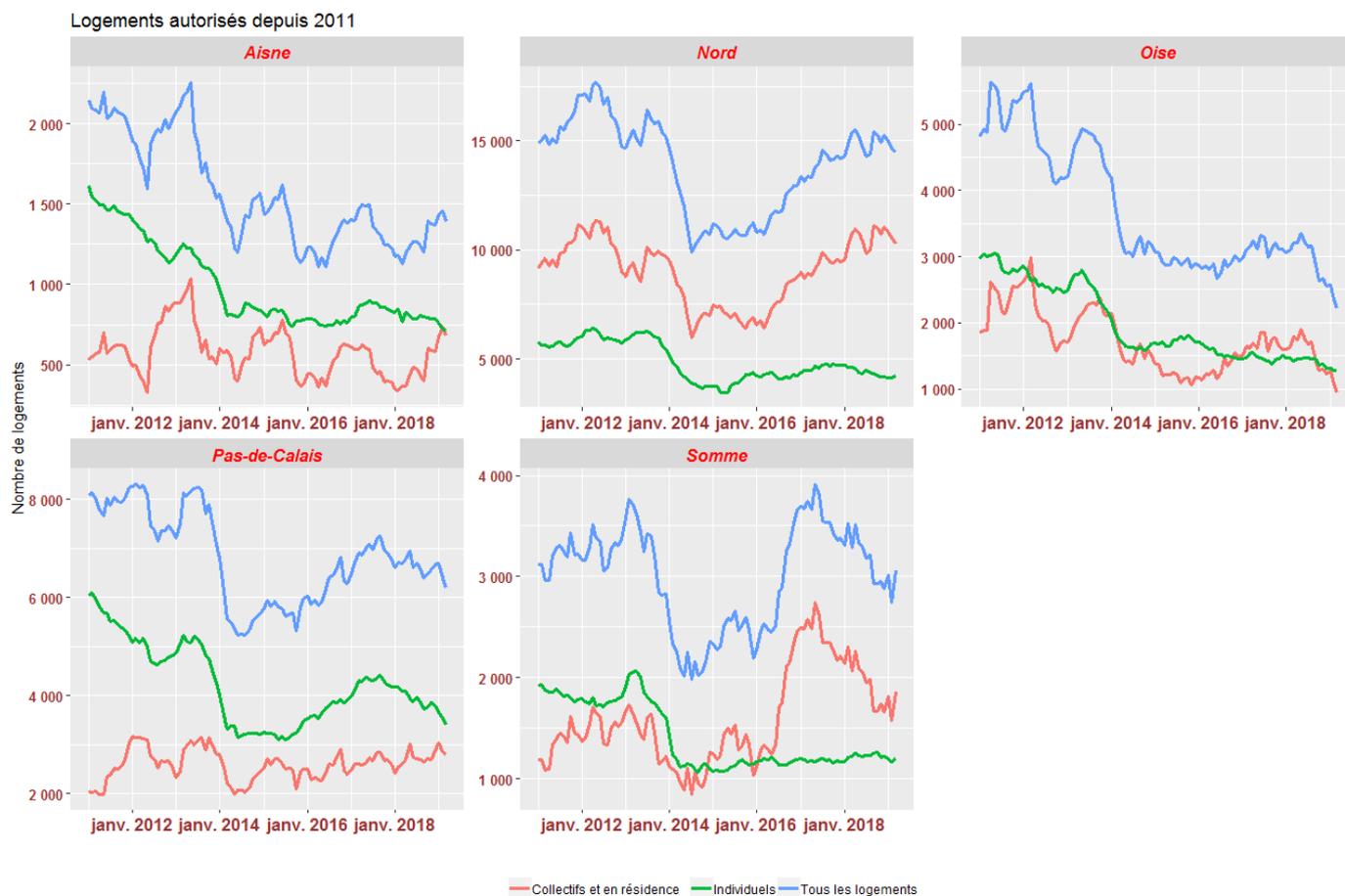
En un an, d'avril 2018 à mars 2019, 27 400 autorisations ont été délivrées dans la région, soit une diminution de 7,9 % par rapport aux douze mois précédents. À l'échelle nationale, 410 700 logements ont été mis en chantier, en baisse de 8,2 % par rapport aux douze mois précédents. À l'exception de la Corse et de la Nouvelle-Aquitaine ce recul national concerne toutes les autres régions. Les baisses les plus marquées s'observent en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-18,6 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (-15,3 %) et en Pays-de-Loire (-13,3 %).



## Nombre de logements autorisés sur les douze derniers mois

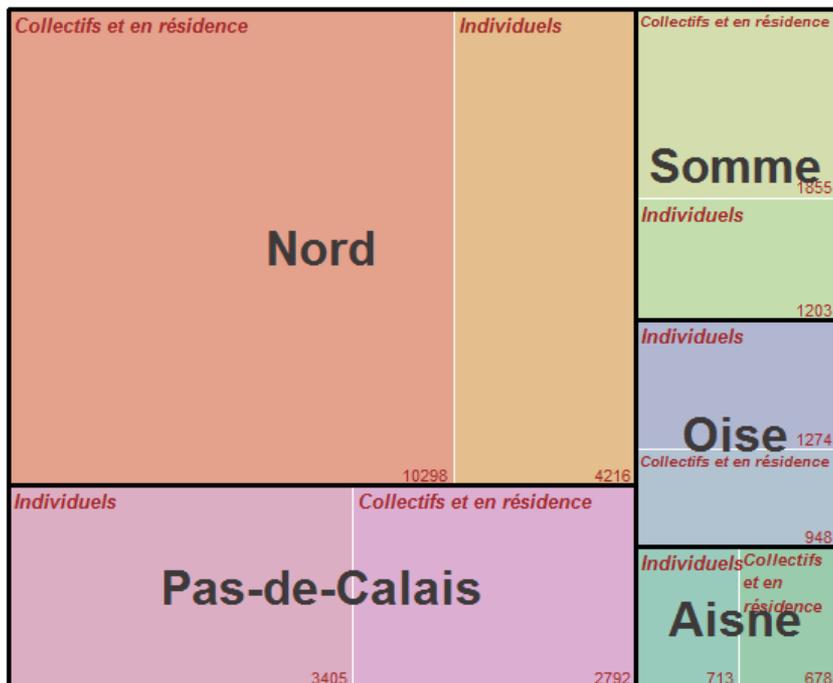


La diminution des autorisations sur les douze derniers mois, dans les Hauts-de-France, est surtout marquée dans le département de l'Oise (-30,8 %). Les autorisations augmentent dans l'Aisne (+23,2 %), mais à partir d'un niveau faible (un peu moins de 1 400 logements autorisés sur une année). Au cours de la même période, on comptabilise 14 500 autorisations dans le Nord, soit une diminution de 5,8 %. Dans le Pas-de-Calais, 6 200 autorisations de construction de logements ont été délivrées, soit une baisse de 7,4 %. Enfin, 3 100 logements ont été autorisés dans la Somme, soit une baisse de 7 % en un an.



Source: Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2019.  
Note: données cumulées sur 12 mois

## Nombre de logements autorisés par département et par type de logement



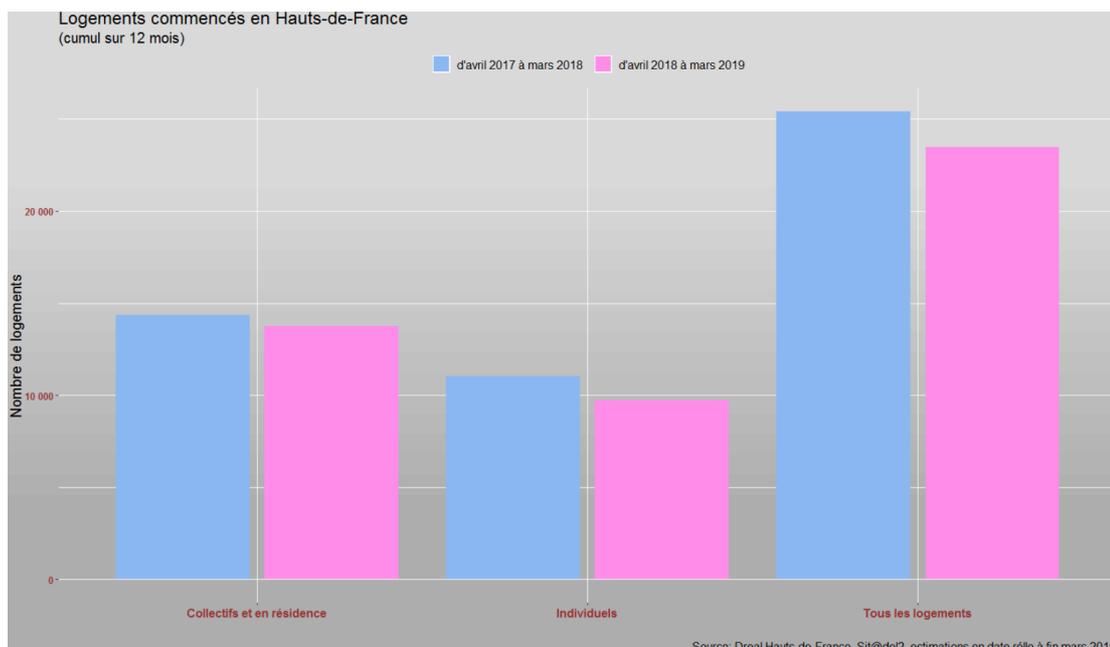
Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2019  
Données cumulées sur 12 mois

## La baisse des mises en chantier de logements se poursuit

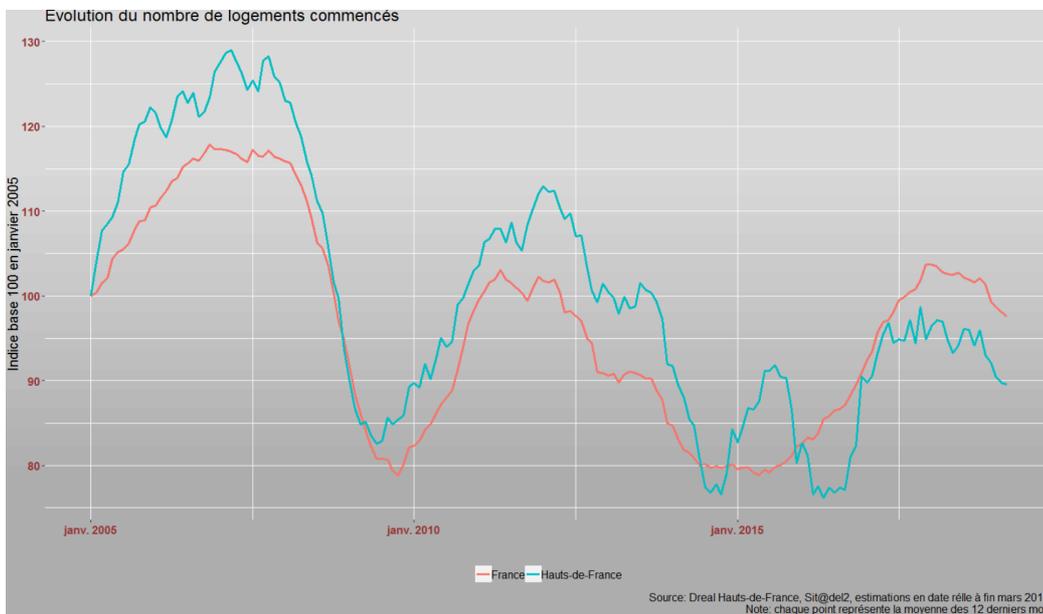
En Hauts-de-France, un peu moins de 5 200 ouvertures de chantier ont été enregistrées au premier trimestre 2019, soit une baisse de 11,4 % par rapport au premier trimestre 2018. La baisse est particulièrement sensible dans l'individuel pur (-17,4 %) et dans l'individuel groupé (-18,7 %).

Au niveau national, sur la même période, les mises en chantier reculent de 7,8 %. Cette baisse concerne aussi bien les logements collectifs, y compris en résidence (-7,1 %) que les logements individuels (-8,7 %).

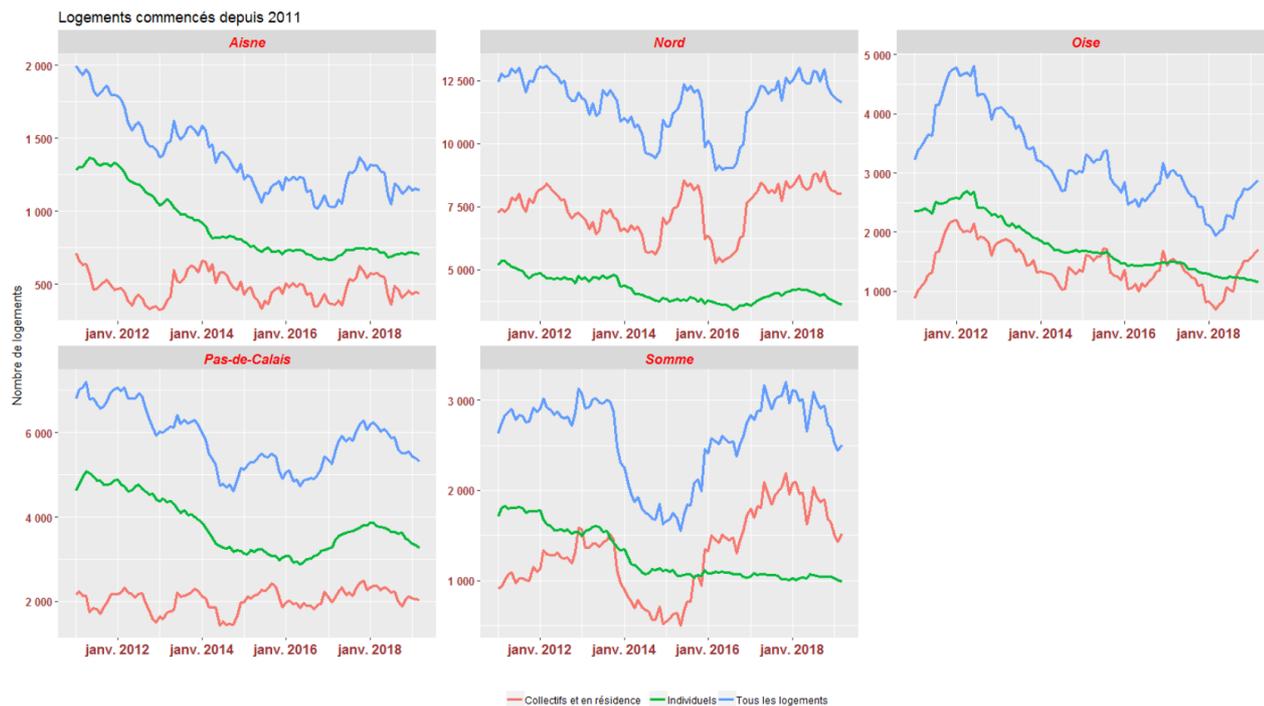
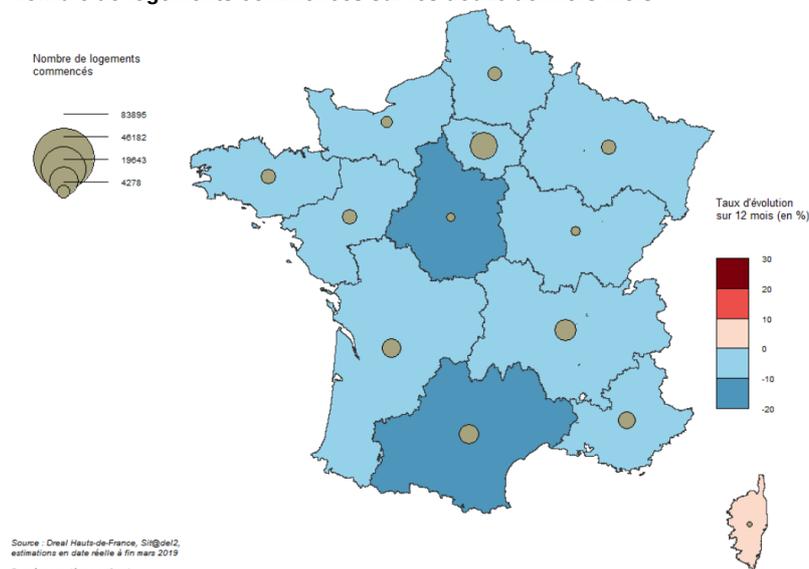
La tendance régionale est négative à court terme, elle est aussi défavorable sur le long terme (-7,9 % sur un an). En effet, cumulé sur douze mois, la région comptabilise un peu plus de 1 900 mises en chantier de moins que l'année précédente, soit 23 500 unités. Cette évolution annuelle s'observe pour tous les segments du marché, le recul est cependant un peu moins marqué dans le collectif (-4,3 %).



Sur l'ensemble du territoire français (hors Mayotte), les mises en chantier diminuent de 5,2 % par rapport à la même période. La Corse est la seule région à bénéficier d'une évolution favorable (+4,1 %). Le recul des ouvertures de chantier est particulièrement marqué en Centre-Val de Loire (-11,3 %) et en Occitanie (-10,6 %).

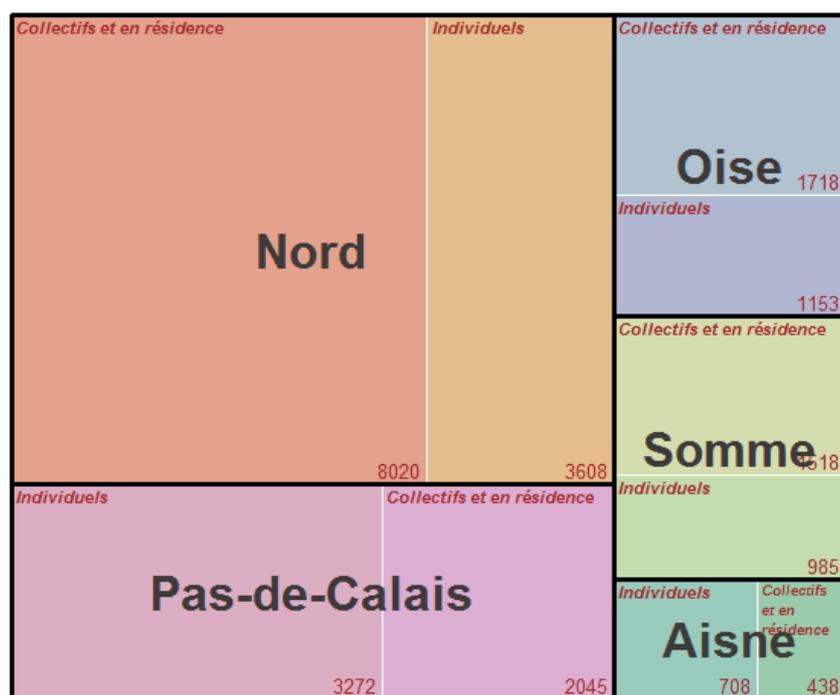


### Nombre de logements commencés sur les douze derniers mois



Sur une année, l'Oise est le seul département des Hauts-de-France à enregistrer une augmentation des mises en chantier (+48,1 %), mais le volume de logements est relativement faible (2 900 unités). Le ralentissement s'observe dans la Somme (-16,3 %), le Pas-de-Calais (-13,7 %), l'Aisne (-12,8 %) et enfin le Nord (-10,6 %).

## Nombre de logements commencés par département et par type de logement



Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin mars 2019  
Données cumulées sur 12 mois

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition écologique et solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES.

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Conception – réalisation :

**DREAL**

**Hauts-de-France**

Service IDDÉE

Atelier des données

**Franck Lequesne**

**Nicolas Lescastreys**

Contacts :

**Franck Lequesne**

tél. : 03 20 40 53 98

[franck.lequesne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:franck.lequesne@developpement-durable.gouv.fr)

**Didier Paluch**

tél. : 03 20 40 53 60

[didier.paluch@developpement-durable.gouv.fr](mailto:didier.paluch@developpement-durable.gouv.fr)

Pour en savoir plus :

<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Publication nationale :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/185>

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395